

1SPATIAL FRANCE SAS

Société par actions simplifiée (société à associé unique)

Au capital de **7 500 106,21 €**

14 Rue Delambre

75014 PARIS

334 416 336 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER AOÛT 2025

La **Société 1SPATIAL BELGIUM SA**, Société de droit belge, dont le siège social est situé Le Clos Chanmury 13 – 4000 LIEGE (Belgique), représentée par Madame Claire MILVERTON CLARK,

Associée unique de la Société **1SPATIAL FRANCE SAS**, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 7 500 106,21 euros, divisé en 476 663 actions ordinaires, dont le siège social est situé 14 Rue Delambre – 75014 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 334 416 336

En présence de **M. Issam TANNOUS**, Directeur Général, représentant la Présidente non associée de la Société

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- **Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,**
- **Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.**

PREMIERE DECISION - Transfert de siège social

L'associée unique décide de transférer le siège social du 14 Rue Delambre - 75014 PARIS au **35-39 Boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS**, à compter du 1^{er} septembre 2025.

En conséquence, l'article N° 4 - Siège social des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé : **35-39 Boulevard Romain Rolland – 75014 PARIS**»

Le reste de l'article est inchangé.

DEUXIEME DECISION - Délégation de pouvoirs

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

La Présidente

M^{me} Claire MILVERTON CLARK

P/O M. Issam TANNOUS, Directeur Général

1SPATIAL BELGIUM SA

Représentée par Mme Claire MILVERTON CLARK

P/O M. Issam TANNOUS, Directeur Général